



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

**Ville-Marie, le 10 décembre 2018** – À sa séance ordinaire du 28 novembre dernier, le conseil de la MRC adoptait son budget 2019. Pour la prochaine année, afin de bien accomplir les mandats dévolus, le budget total se chiffre à 9 430 303 \$, représentant une hausse de 920 950 \$ par rapport à l'année dernière. La MRC consolide ainsi sa vision de coopérative de services afin d'offrir des services de qualité auprès des 19 municipalités et des 2 TNO du territoire.

Afin de rencontrer ses nombreuses responsabilités, la MRC compte sur différentes sources de revenus, soit par des programmes gouvernementaux, des contributions municipales et des quotes-parts. Ces dernières représentent la part payée par chacune des municipalités composant la MRC, pour les services rendus, notamment pour des compétences propres à la MRC. À ce titre, le total des quotes-parts et des contributions municipales s'élève à 3 149 795 \$; une hausse de 102 873 \$ comparativement à l'année qui s'achève.

#### Faits saillants du budget

- Pour l'année 2019, les dépenses du budget ont été ajustées selon l'indice de prix à la consommation (IPC) au 1<sup>er</sup> juillet 2018, soit de 3 %;
- Comparativement à 2018, le budget global subit une hausse d'environ 10,8 %, s'expliquant principalement par la gestion de l'enveloppe régionale du Programme d'aménagement durable de la forêt (PADF) (400 000 \$), la hausse de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (disponibilité 2017 de plus de 150 000 \$), de l'affectation du Fonds de réserve pour les projets informatiques (263 500 \$) et de l'ajout de quatre nouvelles ententes intermunicipales (192 765 \$);
- Pour les municipalités locales, le budget 2019 de la MRC de Témiscamingue a pour conséquences que la quote-part nette du fonctionnement de la MRC et les contributions des municipalités locales augmentent de 16,1 %, alors qu'au niveau de la gestion des matières résiduelles, la quote-part nette diminue de 5,8 %;
- La richesse foncière uniformisée a connu une croissance de 5,4 % pour 2019. De nouveaux rôles d'évaluation ayant été déposés pour les municipalités du sud et du nord du Témiscamingue, la répartition de la richesse foncière uniformisée se voit augmenter de 1 % pour ces secteurs, tandis qu'elle connaît une hausse de 1 % pour le centre et aucune hausse pour l'est témiscamien;
- Concernant la répartition des dépenses, 67 % sont attribuables au fonctionnement de la MRC, avec ses compétences propres, dont l'aménagement du territoire, la sécurité incendie, l'évaluation foncière, le développement économique, la gestion des baux. La gestion des matières résiduelles représente quant à elle 33 % des dépenses.

#### Principaux projets de 2019

Pour le **service de l'aménagement**, la gestion régionale de l'enveloppe du Programme d'aménagement durable des forêts se poursuit, enveloppe se chiffrant à 524 875 \$. La préparation visant à élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques pour le territoire de la MRC fera aussi partie du mandat de ce service. Quant à la gestion foncière et la délégation des baux, le conseil a prévu l'acquisition d'équipements afin de bien outiller son personnel dans la réalisation des inspections sur le terrain, particulièrement en territoire publique, alors que le travail réalisé permet aussi d'alimenter le service d'évaluation pour prendre en compte la valeur foncière des immeubles qui se construisent dans les régions plus isolées.

Au niveau du **service de sécurité publique** et incendie, la MRC poursuivra la mise en place du projet de Service d'urgence en milieu isolé (SUMI) qui vise à outiller chaque secteur de la MRC de ressources matérielles et humaines lors d'interventions d'urgence hors du réseau routier. Le maintien de la gestion des équipements de désincarcération, à la MRC, vise aussi à développer l'approche d'offrir un service équitable pour l'ensemble des municipalités locales, par les services incendie ayant à manœuvrer ses équipements régionaux.

Le **développement économique** demeure une priorité pour la MRC de Témiscamingue, alors qu'une somme de 250 000 \$ est attribuée à la Société de développement du Témiscamingue pour le maintien d'un guichet unique auprès du milieu entrepreneurial témiscamien. La MRC poursuit son engagement de soutien au milieu en continuant d'investir dans différents fonds, soit 63 254 \$ pour le Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue (FSDÉT), 579 662 \$ pour le Fonds de développement du territoire (FDT) et 86 256 \$ pour le Fonds de séduction en tourisme.

Du côté du **parc informatique**, des investissements majeurs ont été prévus, puisés à même son Fonds de réserve, alors que la MRC procèdera au renouvellement de certains équipements du réseau large bande, installés dans chacune des municipalités locales. Une enveloppe de 200 000 \$ a été réservée uniquement pour ce rehaussement des infrastructures.

Finalement, au niveau du **centre de valorisation des matières résiduelles**, il est de la volonté du conseil de la MRC de réaliser la phase 3 du projet, soit la mise en place d'un système d'incinération des déchets, afin de réduire les coûts annuels pour le transport de ces matières vers le lieu d'enfouissement technique de Rouyn-Noranda, dépense se chiffrant à plus de 875 000 \$ par année.

### **Grandes priorités 2019**

Le conseil a finalement statué sur les grandes priorités pour la prochaine année, se déclinant ainsi :

- ❖ Le développement de la filière hydroélectrique, notamment par l'obtention des droits hydriques pour le projet Onimiki;
- ❖ La connectivité, soit l'accès à des services de qualité en Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire pour l'ensemble de la population témiscamienne;
- ❖ La réalisation des actions identifiées dans la Planification stratégique du Témiscamingue, dont le lancement d'une stratégie d'attraction et de marketing de son territoire;
- ❖ La réalisation de la phase 3 de son centre de valorisation des matières résiduelles;
- ❖ Le maintien des services de proximité dans les communautés locales;
- ❖ La poursuite du mandat de leadership pour la construction d'une nouvelle piscine dans le centre du Témiscamingue;
- ❖ L'accessibilité à des soins de santé de qualité.

C'est donc avec enthousiasme que la MRC de Témiscamingue souhaite, pour l'année 2019, poursuivre son mandat de créer et développer des milieux de vie attrayants sur l'ensemble de son territoire, afin d'offrir à sa population un environnement répondant à leurs besoins.

- 30 -

#### Source :

Véronic Beaulé  
Responsable des communications  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-2829, poste 229  
[veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca)

#### Pour information

Lyne Gironne  
Directrice générale – Secrétaire-trésorière  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-2829, poste 227  
[lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca)